

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 12 octobre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (16)

Collation 3 p. (450v, 451r, 452v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 12 octobre 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48614>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 octobre 1875](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire[Chamolle](#)

Lieu de destinationSardy-lès-Épiry (Nièvre)

## Description

RésuméSur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin informe Chamolle que les couteaux que Chamolle fait faire à Imphy ne valent rien car ils ne sont pas en acier Bessemer. Godin lui demande de ne plus accepter que des couteaux en acier de première qualité ; il suggère de les commander à Firminy dans la Loire, au directeur de l'aciérie Jacob Holzer. Sur l'acquisition d'un troisième cheval : Godin pourrait accepter d'acheter le cheval au prix de 350 F à condition de l'avoir à l'essai une dizaine de jours.

## Mots-clés

[Animaux, Appareils et matériels](#)

Personnes citées[Jacob Holzer](#)

Lieux cités

- [Firminy \(Loire\)](#)
- [Imphy \(Nièvre\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guise le 12 octobre

Monsieur Chamelles

M. Perrin m'avait dit ici que les  
couteaux que nous faisons faire à Murphy  
ne vaudraient rien parce qu'ils devaient  
être en acier brosseré. Je veux de vous  
télégraphier de ne plus en accepter en  
vue de cette matière, et pour que nous  
consentîmes à en faire faire d'autres, il  
faut que l'on nous donne la garantie  
écrite qu'ils seront en acier forgé.  
Notre aile, c'est à dire de 1<sup>re</sup> qualité  
et qu'ils résisteront parfaitement au  
travail que nous avons à faire.

Mais je crois que nous devons  
commander ces couteaux aux  
aciéries de Firminy (Loire).

Mais pour cela, la commande  
doit être faite par correspondance, il  
ne faut pas que nous quittiez nos  
travaux pour de semblables négocios.

Néanmoins pour cette commande  
il faudra que nous adressions à M.

au Monastère pour cette commandé.  
Il faudra que vous adressez à M.  
le Directeur de l'Académie le modèle  
en bois parfaitement conforme au  
conteau dont vous aurez besoin.

Si vous n'obtenez pas à Murphy ce  
qu'il vous faut, prenez-m'en et  
j'écrirai immédiatement à M.

Jacob Möller pour le prier à de  
l'envoyer une moitié que nous lui  
dissiperons.

Je fais toutefois un embarras pour  
vous vous à recevoir directement les ouvrages  
venant de Berlin, car il y a tout  
pas assuré. Comment trouvez-vous faire  
pour envoyer Murphy ? Pour ce qui concerne  
vous dirai du même moyen pour ceux  
que je vous ferai faire en attendant la  
qualité ?

Toutes ces querelles de temps sont bien  
regrettables, il faut tâcher de nous mettre  
en garde contre cela.

Ce que vous avez à faire maintenant  
pour le chenal, c'est à me chercher un autre  
puisque nous avons manqué cette occa-  
sion à ceux qui l'effe, il ne ma-

commencent guère. Mais avez-vous  
réellement besoin d'en 9<sup>e</sup> échal en  
ce moment ? Il a-t-il trop de fatigue  
pour nos deux chevaux dans le travail  
de 16 heures qui ils ont à faire en se  
relayant de 2 en 2 heures. ?

Si les chevaux font facilement le  
service, il n'y a pas à se presser pour  
en acheter. Si, au contraire, ils vous  
font un réellement, faites comme  
j'aurais fait, tâchez d'en trouver un  
convenable en vous informant où l'on  
peut les avoir. Et si vous êtes très pressé,  
~~vous pourrez essayer les deux et prendre~~  
~~celui qui a le moins la charge grise.~~  
Mais il ne serait pas équitable  
d'accepter celui qui il fait 350 francs à  
la condition de l'avoir à l'essai pour  
une dizaine de jours.

J. vous salue bien cordialement

Gouinoff